



Ecole élémentaire de Vitteaux

23, rue de l'Hôtel de Ville
21350 VITTEAUX
03 80 49 62 67

ee-vitteaux@orange.fr

Procès Verbal du Conseil d'école du 3^{ème} trimestre 2017/2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf juin à 18 h 00, les membres du Conseil d'École se réunissent sur convocation du président en date du 8 juin 2018.

Sont présents : les professeurs des écoles (M. GOMBERT, Mme ROSSELIN, Mme COSTE, Mme CAILLOT, M. SANCHEZ et Mme VIEU) les représentants des parents d'élèves (Mme BLANDIN, Mme LALLEMANT et Mme MORIN) et les élus (Mme LANDEL et M. PLANCHE).

Sont excusés : M. MANZONI (Inspecteur de circonscription) Mme CAPON (professeure des écoles) et Mme DELLA CASA (représentante de parents d'élèves)

L'ordre du jour est abordé comme suit,

1. Vie de l'école : activités et animations

M. GOMBERT fait le point sur les activités qui ont eu lieu ce troisième trimestre. Les premières sont en lien avec le **Parcours éducatif artistique et culturel** :

- Travaux à l'EHPAD avec l'intervention de l'association Côté Rue en CP/CE1 et en CE1/CE2 (sur le thème de *la nuit blanche*). Le directeur souligne la qualité des relations qui sont tissées avec les personnes âgées et rappelle que ces échanges intergénérationnels sont aussi inscrits au Projet d'école dans le cadre du Parcours citoyen.
- École & Cinéma : *The shrinking man-L'homme qui rétrécit* (film en VOST pour les CM1/CM2) et *Jeux d'images* (CP/CE1 et CE1/CE2)
- Travaux avec les intervenantes de l'association Côté-Rue en CM1/CM2 dans le cadre d'un projet pluri-annuel qui se poursuivra après la rentrée prochaine et sera finalisé aux alentours des vacances de Toussaint.
- Visite de la *Forteresse de Thil* (CP/CE1 et CE1/CE2)
- Visite du chantier médiéval du *Château de Guédelon* (CM1)

D'autres activités ont permis de travailler sur le **parcours éducatif de santé** des élèves :

- Interventions de Nathalys AMARE, sophrologue (retour au calme, position d'écoute,...)
- Interventions du Groupement des Professionnels de Santé de l'Auxois-Morvan (GPSAM) sur le thème des petits soins et du traitement de la douleur (« bobologie »)

Pour compléter leur **parcours citoyen**, les élèves de CM2 ont obtenu leur *Attestation de Première Éducation à la Route* (APER) avec le concours de la Gendarmerie et de la Sécurité Routière.

Enfin, les CM2 ont suivi les cours et l'emploi du temps de leurs camarades de sixième lors de la journée « découverte du collège » (les 17 CM2 étaient répartis dans les deux divisions de sixième).

Le directeur annonce les activités qui auront lieu avant la fin de l'année :

- Rencontre cantonale d'athlétisme (22 juin)
- Stage d'initiation à la voile au réservoir de Panthier (25 au 29 juin pour les CM2)
- Fête de fin d'année (3 juillet)

2. Préparation de la rentrée 2018

- Réorganisation de l'équipe pédagogique :

Le directeur annonce que Mme CAPON et M. SANCHEZ, respectivement à mi-temps en CM1/CM2, quitteront l'école à la fin de cette année scolaire. Ils seront tous deux remplacés par Mme Jennifer CHUET (à plein temps).

Par ailleurs, M. GOMBERT annonce qu'il quittera ses fonctions de directeur et d'enseignant de l'école élémentaire de Vitteaux et ne sera plus là à compter de la prochaine rentrée scolaire. Il signale que la personne appelée à lui succéder n'a pas encore été nommée.

- Effectifs :

M. GOMBERT signale que les effectifs devraient rester relativement stables avec environ 83 élèves à la rentrée : 20 admissions contre une vingtaine de radiations (certaines familles n'ont pas encore officialisé le départ de leur enfant). Les prévisions pour 2019 (environ 75 élèves) sont médiocres et le directeur espère que ces mauvais chiffres n'augurent pas une nouvelle fermeture de classe.

- Répartitions :

M. GOMBERT rappelle que c'est le directeur qui *répartit les élèves entre les classes et les groupes, après avis du Conseil des maîtres* (décret 89-122 du 24 février 1989). Comme il quittera l'école, les répartitions des élèves pour la rentrée prochaine ne lui appartiennent donc pas totalement et il proposera que les élèves soient encore répartis sur deux classes de cycle 2 (CP-CE1 et CE1-CE2) et sur deux classes de cycle 3 (CM1-CM2).

Des parents font remarquer qu'un élève très perturbateur en CM1 pose de graves problèmes de conduite et trouble durablement la progression des autres élèves dans leurs apprentissages. M. SANCHEZ, enseignant dans cette classe de cycle 3, fait part de son désarroi et des difficultés que lui et sa collègue rencontrent quotidiennement face à cet élève au comportement socialement inadapté. Les membres du conseil font part de leur émotion et apportent chacun à leur tour leur réflexion sur ce problème. Ils s'enquêtent ensuite des possibilités de sanctions. M. GOMBERT fait savoir que cet élève est régulièrement exclu de sa classe (de quelques minutes à une journée) et qu'à l'heure actuelle les textes ne prévoient pas la possibilité de prononcer une exclusion de l'école. Le directeur propose donc que cet élève soit placé à la rentrée prochaine avec des enfants qui étaient dans l'autre classe cette année, afin que ce ne soient pas deux années de suite les mêmes élèves qui aient à subir ses problèmes de comportement.

- Fournitures scolaires :

Le directeur fait un point sur les fournitures scolaires qui seront demandées aux familles pour la rentrée en conformité avec les recommandations du ministère. Après approbation de l'ensemble des membres du Conseil, M. GOMBERT précise que ces listes de fournitures seront transmises aux familles avant les vacances.

3. Coopérative scolaire

Le directeur fait le point sur le compte de la Coopérative scolaire qui affichait fin mai un solde de 7117 €. Il détaille les activités éducatives qui restent à payer et les crédits à prévoir (participation des familles aux sorties, vente de gobelets lors de la fête d'école). Mme LANDEL confirme le prochain versement de la subvention accordée par la municipalité (500 €). M. GOMBERT la remercie puis s'interroge sur la reconduction de la subvention de la communauté de communes (1000 € étaient versés annuellement du temps de l'ancienne Communauté de Communes de Vitteaux et cette même somme semble avoir été versée seulement à titre exceptionnel en 2017 par la nouvelle Communauté de Communes des Terres d'Auxois).

Mme LALLEMANT signale que l'Association de Parents d'Élèves ajoutera sa contribution en versant prochainement une subvention à la Coopérative scolaire.

Les membres du Conseil d'école votent enfin à l'unanimité la reconduction du montant de la cotisation pour l'année scolaire à venir : quinze euros par élève.

4. Aménagements et travaux divers demandés pour la rentrée

- Pose d'un chauffe-eau pour le lavabo de la salle d'arts visuels
- Renouvellement partiel des portes et huisseries en bois
- Pose de cornières autour de plusieurs portes de classes dont les angles sont abîmés
- Abattant de WC à changer dans les toilettes adultes
- Attaches des manivelles de volets roulants à vérifier
- Toiture du pigeonnier à sécuriser (encore quelques tuiles qui descendent)
- Imprimante couleur (Mme LANDEL évoque une éventuelle mise à disposition prochaine d'un photocopieur couleur en lieu et place de l'appareil actuel)
- Mise au recyclage papier de manuels et autres spécimens obsolètes

M. GOMBERT rappelle que les ordinateurs des enseignants (appareils d'occasion reconditionnés et installés en 2013) auraient besoin d'être renouvelés. Mme LANDEL annonce que cela pourra être proposé au budget 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Après ces dix années passées à la direction de l'école élémentaire, je remercie la municipalité de Vitteaux pour les efforts qui ont été engagés pour les écoliers. Je tiens ici à remercier plus particulièrement Mme LANDEL pour la qualité des relations que nous avons tissées au service de nos élèves. Je salue son engagement constant pour répondre au mieux aux demandes de l'équipe éducative et défendre les intérêts de l'école auprès des autres élus.

Yann GOMBERT